Note de conjoncture - Régime agricole

Remboursement de soins à fin décembre 2023





1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville est en **baisse de 4,8** % en 2023 par rapport à 2022. Ce recul provient de deux effets : un effet base avec un premier trimestre 2022 particulièrement haut, suite à un nombre conséquent de personnes ayant été vaccinées et/ou ayant fait un test de dépistage de la Covid-19, et une diminution tendancielle des effectifs des non-salariés agricoles. Le nombre de patients **diminue de 5,5** % dans le régime des **non-salariés** et **de 4,4** % dans le régime des **salariés**.

En 2023, le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) diminue de 0,7 % par rapport à 2022. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de 3,1 % des patients affiliés au régime des non-salariés (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de 2,1 % pour ceux relevant du régime des salariés (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement		Évolution annuelle						
à fin décembre 2023	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin décembre 2022				
Evolutions pour l'ensemble des patients	-4,8%	-5,5%	-4,4%	0,8%				
Evolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,1%	2,1%	-0,5%				
Part des patients en ALD	26%	37%	20%	25%				

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

En 2023, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 76 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2023 (sur la base des remboursements à fin mai 2023) soit un écart de 1,5 point entre l'évolution prévue (-1,9 %) et l'évolution réelle (-0,4 %). L'écart concerne le régime des **salariés** (réalisations supérieures de + **54,9 millions** aux prévisions et également, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés** (+ **21,1 millions**).

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** et ceux des honoraires de médecins **spécialistes** présentent le plus d'écart (respectivement + 58,2 millions et + 17,6 millions), suivi par les IJ Maladie (+ 5,6 millions). En revanche, les remboursements de soins **infirmiers** (- 11,0 millions) et les IJ ATMP (- 4,9 millions) se situent en dessous des montants prévus.

Soins de ville (1)	Ré	Régime agricole			lon-salariés		Salariés		
Janv. à déc 2023 (en millions d'euro	IRealication	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	5 085,6	5 009,6	+76,0	2 401,7	2 380,6	+21,1	2 683,9	2 629,1	+54,9
Evolution	-0,4%	-1,9%	1,5 pt	-1,1%	-2,0%	0,9 pt	+0,2%	-1,8%	2,0 pt

^{*} prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2023

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

Source : MSA.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO[1])

En décembre 2023, les remboursements de **soins de ville** CVS-CJO du régime agricole constituent un pic de croissance conséquent (+ 4,1 % entre novembre et décembre) après un palier observé pendant quatre mois. Sur l'ensemble de l'année, ils diminuent de **- 0,3** % (après - 0,8 % sur onze mois). Le régime des non-salariés (- 1,1 % fin décembre après - 1,5 % fin novembre) comme celui des salariés agricoles (+ 0,4 % après - 0,1 %) enregistrent des évolutions plus fortes qu'à fin novembre.

Depuis deux mois, les remboursements d'honoraires de **généralistes** accusent de fortes hausses par rapport aux mois précédents (5,2 % entre novembre et décembre après 4,2 % entre octobre et novembre) en raison de l'entrée en vigueur des mesures tarifaires du règlement arbitral, dont la hausse de 1€50 du tarif de la consultation début novembre. Sur deux mois, le surcoût estimé de cette mesure s'élève à 1,9 million d'euros pour le régime agricole. Une augmentation du nombre de consultations et visites ce mois participe également à cette progression. Depuis le début de l'année, la baisse des remboursements s'atténue à -2,3 % (après -3,1 % sur onze mois). Pour les **spécialistes**, l'augmentation observée résulte surtout des actes techniques (75 % de leurs actes). L'évolution sur douze mois est de 4,8 % soit 0,3 point de plus qu'à fin novembre.

Les remboursements **des dentistes** sont également plus élevés qu'en novembre (+ 3,1 %) mais restent bien en deçà du niveau des mois avant la baisse du taux de remboursement de 70 % à 60 %. Sur trois mois, l'économie estimée de cette mesure s'élève à 3,7 millions d'euros pour le régime agricole, avec 74 % des actes remboursés à 60 % en décembre. L'évolution depuis le début de l'année s'infléchit en conséquence et atteint **2,0** % fin décembre après 2,2 % fin novembre et 1,8 % fin octobre.

Les remboursements d'auxiliaires médicaux que ce soit les soins de masso-kinésithérapie ou ceux des infirmiers sont très dynamiques ce mois. Pour les soins de **masso-kinésithérapie**, l'évolution gagne 0,4 point pour atteindre **3.3** % et pour les soins **infirmiers** elle augmente de 0.8 point soit **- 3.2** % fin décembre.

Quant aux remboursements des **analyses médicales** en laboratoire, ils oscillent autour d'un palier tenu depuis avril. Leur évolution sur l'année de **- 25,7** % n'est toujours pas significative, biaisée par l'effet base du début de l'année 2022.

Concernant les remboursements de transports **de patients**, ils s'inscrivent sur la tendance croissante de ce poste et progressent de 4,8 % sur l'année.

Les versements d'**indemnités journalières** (IJ) **maladie** repartent à la hausse après plusieurs mois en repli. Leur recul de **-4,1** % (après -4,7 % fin novembre) est toujours minorée par la crise sanitaire de début 2022. Les versements d'**IJ ATMP** sont également importants ce mois, ils augmentent de 2,1 % sur l'année.

La progression des remboursements de **médicaments de ville** s'accentue nettement ce mois. L'évolution, toujours minorée par la vague Omicron de début 2022, atteint **2,1** % pour l'année 2022 (après 1,5 % sur onze mois). Les remboursements des **médicaments rétrocédés**, oscillant, retrouvent le niveau d'octobre. Ils **diminuent de 6,9** % en un an.

Quant aux **dispositifs médicaux**, ils observent une vive progression (+ 7,8 % par rapport à novembre) portant l'évolution annuelle à + 0,6 % (après 0,1 % sur onze mois).

Évolution des remboursements de soins de ville		Évolution a	nnuelle		Évolution par rapport au mois	
en date de remboursement CVS-CJO à fin décembre 2023	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin déc 2022	précédent	
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,3%	-1,1%	+0,4%	+2,2%	+4,1%	
Soins de ville hors produits de santé	-1,2%	-2,1%	-0,4%	+1,0%	+4,6%	
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+2,4%	+0,6%	+3,9%	-0,1%	+3,6%	
- Médecins généralistes	-2,3%	-3,7%	-1,1%	-4,9%	+5,2%	
- Médecins spécialistes	+4,8%	+2,8%	+6,5%	+1,9%	+2,9%	
- Dentistes	+2,0%	+0,1%	+3,3%	+1,8%	+3,1%	
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,2%	-2,9%	+1,6%	-0,2%	+6,2%	
- Masseurs-kinésithérapeutes	+3,3%	+1,5%	+5,4%	+0,5%	+3,7%	
- Infirmiers	-3,2%	-4,3%	-0,9%	-0,5%	+7,3%	
Laboratoires	-25,7%	-22,8%	-28,1%	-14,5%	+1,7%	
Frais de transports	+4,8%	+1,9%	+8,1%	+5,8%	+2,0%	
Indemnités journalières (IJ) :	-1,9%	+2,2%	-2,7%	+7,6%	+5,8%	
- IJ maladie	-4,1%	+2,3%	-5,2%	+11,4%	+6,8%	
- IJ ATMP	+2,1%	+2,0%	+2,1%	+1,1%	+4,1%	
Produits de santé (médicaments + LPP)	+1,2%	+0,4%	+2,2%	+4,4%	+3,4%	
Médicaments :	+1,4%	+1,3%	+1,6%	+5,7%	+2,1%	
- Médicaments délivrés en ville	+2,1%	+2,0%	+2,1%	+7,6%	+2,9%	
- Médicaments rétrocédés	-6,9%	-9,3%	-5,1%	-15,1%	-9,9%	
LPP	+0,6%	-2,4%	+4,4%	+0,4%	+7,8%	

Source : MSA.

2

^{[1] -} Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO[1])

En date de soins, les remboursements CVS-CJO de **soins de ville** d'octobre 2023 sont au même niveau que les trois mois précédents, au-dessus de celui constaté au premier semestre de l'année. En taux PCAP, la baisse continue de s'atténuer (- 1,0 % après - 1,2 %), le poids de la vague de la Covid-19 de début 2022 diminuant. Dans le régime des **salariés**, le rythme se réduit à - 0,6 % (après - 0,9 %) tandis que chez les **non-salariés**, le recul est identique à celui du mois précédent (- 1,5 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à - 1,0 %.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** d'octobre comme ceux des **spécialistes** sont stables par rapport à septembre. Mais si les premiers **diminuent** de **3,6** % depuis le début de l'année (après - 3,5 %), les remboursements des spécialistes **progressent** de **3,9** % sur dix mois (comme à fin septembre). A contrario, les remboursements des **dentistes** sont en net recul (- 4,8 % par rapport au mois précédent) en raison de la baisse du taux de remboursement intervenue à compter du 15 octobre. L'évolution depuis le début de l'année perd 0,8 point pour atteindre 2,9 % fin octobre.

Les remboursements de soins **de masso-kinésithérapie** d'octobre s'accroissent légèrement par rapport aux mois précédents renouant ainsi avec un rythme haussier. Depuis le début de l'année, ils augmentent de **3,7** %. Après plusieurs mois de relative stabilité, les remboursements de **soins infirmiers** d'octobre progressent de 1,0 % par rapport à septembre. L'évolution PCAP de **- 4,0** % (après - 4,3 %) est toujours minorée par l'effet base du mois de janvier 2022.

Les remboursements d'analyses médicales en laboratoire décélèrent par rapport au mois précédent. L'évolution sur dix mois, toujours non significative du fait du point haut de janvier 2022, chute de 26,5 % (après - 27,1 %).

Après des mois de fortes hausses, les remboursements de **transports de patients** confirment, fin octobre, la stabilisation constatée en septembre. Ils progressent de **5,1** % depuis début 2023 (après 5,6 %).

Les versements d'indemnités journalières (IJ) maladie d'octobre ralentissent par rapport au mois précédent mais restent au-dessus du plateau prévalant avant l'été. La baisse de - 6,9 % (après - 7,3 %) résulte toujours de l'effet base de janvier 2022. Quant aux IJ ATMP, les versements évoluent de - 0,1 % sur dix mois.

Après la marche gravit en août, les remboursements de **pharmacie de ville de septembre** repartent doucement à la hausse. Leur évolution sur dix mois de **1,6** % (après 1,2 %) est toujours minorée par le pic de janvier 2022. Depuis mars 2023, les **médicaments rétrocédés** alternent hausses et baisses sur une tendance plate. Depuis le début de l'année, ils baissent de **7,2** %.

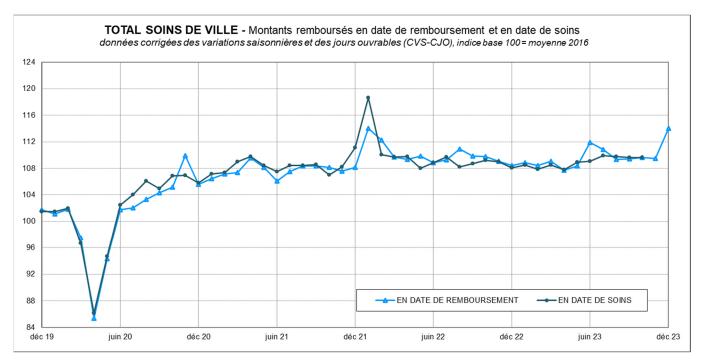
Les remboursements de **dispositifs médicaux**, proches des quatre mois précédents, progressent en évolution PCAP de **1,0** % (après 1,1 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO	(Évolution année complé			Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			e)	Évolution par rapport au mois
à fin octobre 2023 avec les remb. à fin décembre 2023	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin oct 2022	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin oct 2022	précédent RA
TOTAL SOINS DE VILLE	-1,0%	-1,5%	-0,6%	+2,0%	-1,0%	-1,5%	-0,6%	+1,8%	+0,0%
Soins de ville hors produits de santé	-2,1%	-2,6%	-1,6%	+0,2%	-2,2%	-2,7%	-1,8%	+0,3%	-0,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,7%	+0,1%	+3,1%	-0,3%	+1,6%	-0,1%	+3,1%	-0,4%	-0,6%
- Médecins généralistes	-3,6%	-4,8%	-2,5%	-4,4%	-3,6%	-4,8%	-2,6%	-5,5%	+0,0%
- Médecins spécialistes	+3,9%	+2,1%	+5,4%	+1,4%	+3,9%	+1,9%	+5,5%	+1,6%	+0,4%
- Dentistes	+3,2%	+1,7%	+4,2%	+0,7%	+2,9%	+1,3%	+4,1%	+1,4%	-4,8%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,7%	-3,0%	+0,7%	-1,9%	-1,8%	-3,3%	+0,8%	-1,7%	+0,8%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+3,8%	+1,9%	+6,2%	-1,8%	+3,7%	+1,7%	+6,1%	-1,4%	+0,7%
- Infirmiers	-3,9%	-4,6%	-2,4%	-2,0%	-4,0%	-4,9%	-2,3%	-2,0%	+1,0%
Laboratoires	-27,4%	-23,8%	-30,4%	-14,9%	-26,5%	-23,6%	-29,0%	-15,6%	-1,3%
Frais de transports	+5,3%	+2,2%	+8,9%	+4,0%	+5,1%	+1,9%	+8,9%	+3,4%	+0,2%
Indemnités journalières (IJ) :	-3,6%	+0,6%	-4,3%	+8,0%	-4,6%	+0,1%	-5,4%	+8,5%	-1,4%
- IJ maladie	-5,3%	+1,7%	-6,5%	+12,3%	-6,9%	+1,0%	-8,2%	+13,1%	-1,5%
- IJ ATMP	-0,4%	-1,2%	-0,2%	+0,8%	-0,1%	-1,5%	+0,1%	+0,7%	-1,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,7%	+0,2%	+1,3%	+5,2%	+1,0%	+0,5%	+1,6%	+4,5%	+0,5%
Médicaments :	+0,7%	+1,0%	+0,4%	+7,1%	+1,0%	+1,3%	+0,8%	+6,2%	+0,5%
- Médicaments délivrés en ville	+1,4%	+1,7%	+1,0%	+8,8%	+1,6%	+2,0%	+1,3%	+8,1%	+0,4%
- Médicaments rétrocédés	-8,4%	-10,5%	-6,8%	-11,9%	-7,2%	-9,7%	-5,2%	-13,9%	+2,6%
LPP	+0,9%	-2,1%	+4,7%	-0,4%	+1,0%	-1,8%	+4,7%	-0,7%	+0,2%

Source : MSA.

3

^{[1] -} Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.



Source : MSA.

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO[1])

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 5,4** % sur les dix premiers mois de l'année 2023 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette croissance est davantage portée par les dépenses du régime des salariés agricoles en progression de 9,3 %. Pour le régime des non-salariés, les dépenses sont en hausse de 2,0 %.

Fin octobre 2023, les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **5,8** % et dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. La part tarif¹ est en hausse de 5,1 %. Les dépenses de médicaments en sus (y compris les médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation) continuent leur forte progression à 16,4 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 2,0 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en hausse de **3,0** % fin octobre 2023. Les dépenses diminuent de 0,8 % dans le régime des non-salariés et augmentent de 7,9 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin octobre 2023 avec les remboursements à fin décembre 2023			n en ACM olète mobile)		Év (période co	Évolution par rapport		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	au mois précédent RA
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+5,1%	+1,7%	+9,0%	+2,6%	+5,4%	+2,0%	+9,3%	+2,3%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+5,5%	+2,2%	+9,1%	+2,2%	+5,8%	+2,4%	+9,5%	+2,5%
- Part tarif	+4,7%	+2,1%	+7,6%	+0,6%	+5,1%	+2,3%	+8,1%	+2,4%
- Médicaments en sus	+16,2%	+6,9%	+24,1%	+19,7%	+16,4%	+6,5%	+25,0%	+1,3%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+2,7%	+0,4%	+6,2%	+2,0%	+2,0%	-0,2%	+5,5%	+4,5%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+2,6%	-1,6%	+8,0%	+5,8%	+3,0%	-0,8%	+7,9%	+0,9%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA.

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fait plus l'objet d'un suivi dans cette note.

^{[1] -} Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

^{1 -} La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

Pharmacie délivrée en ville

Les remboursements de médicaments délivrés en officine sont dynamiques. La hausse en 2023 par rapport à 2022 en montant remboursé, en date de remboursement et en données brutes est de 6,1 %.

Cette évolution s'explique en partie par l'usage progressif, depuis le début de leur commercialisation, de médicaments innovants et onéreux, et par l'extension d'indication.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires expliquent à eux seuls plus de la moitié de la croissance des montants remboursés :

- Vyndaquel®, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de 2,3 points.
- Forxiga® et Entresto®, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de 0,8 point.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance, se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate ou celui du poumon, dont les prix sont élevés :

- Erleada® et Xtandi®, deux médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020 et février 2014, impactent ensemble l'évolution des remboursements de 0,4 point.
- Le traitement contre le cancer du poumon Tagrisso®, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de 0,2 point.
 - Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, 594 400 personnes se sont fait vacciner contre la grippe dont 526 900 âgées de plus de 65 ans. Leur taux de vaccination est de 54,1 % à fin décembre 2023, soit 4,0 points de moins que lors de la précédente campagne qui avait commencé un jour plus tard.

Campagne de vaccination contre la Covid-19

La campagne de vaccination d'automne 2023 contre la COVID-19 a débuté le 2 octobre 2023. Au 31 décembre 2023, 272 100 personnes se sont fait vacciner contre la COVID-19 dont 234 900 âgées de plus de 65 ans. Leur taux de vaccination est de 24,2 % au 31 décembre 2023.

Champ:

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'interrégime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie:

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés:

ACM: Année complète mobile.

LPP: Liste des produits et des prestations.

ALD: Affection de longue durée.

ODMCO: Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

CVS-CJO: Correction des variations saisonnières et des OQN: Objectif quantité national jours ouvrables.

DMA: Dotation modulée à l'activité.

PCAP: Période comparable à l'année précédente.

Fir: Fonds d'investissement régional.

FPMT: Forfait patientèle médecin traitant

HAD: Hospitalisation à domicile.

Rosp: Rémunération sur objectifs de santé publique.





Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin décembre 2023

Sur **l'année 2023**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 3,0 % par rapport à 2022, soit **3,4 points** de plus que l'évolution y compris actes Covid (voir partie 3 de la note). Cet écart positif provient du début d'année 2022 très fortement majoré par les prestations liées à la vague Omicron.

Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus important chez les **salariés** (**4,8 points**) que chez les **non-salariés** (**1,8 point**) ; l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

Les remboursements relatifs aux analyses en **laboratoire** hors tests Covid-19 augmentent en décembre après un mois en creux. Leur évolution de 0,6 % reste majorée par le mois de janvier 2022 – atypiquement bas en conséquence d'une activité monopolisée par la crise sanitaire. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid est de 26,3 points.

Les versements d'**IJ Maladie** hors ceux liés à la Covid sont également supérieurs au mois précédent. Ils croissent de 5,2 % sur l'année. Le différentiel hors et avec IJ Covid est de 9,3 points.

Les remboursements d'honoraires hors Covid des **généralistes** de novembre accusent une forte hausse par rapport à octobre et novembre en raison de l'entrée en vigueur des mesures tarifaires du règlement arbitral et d'une hausse d'activité en décembre. Sur l'année ils diminuent de 1,0 %. Le différentiel d'évolution avec et hors Covid est de 1,3 point.

Les remboursements de **soins infirmiers** hors Covid de décembre sont très dynamiques. Depuis le début de l'année ils **diminuent de 1,1 %** (après - 1,8 %), soit 2,1 points au-dessus de l'évolution tous remboursements confondus.

Les remboursements de **médicaments de ville** hors Covid s'inscrivent sur la tendance haussière des mois précédents et progressent de 6,0 % sur l'ensemble de l'année. L'écart avec les remboursements y compris actes Covid est de 4,0 points.

Évolution des remboursements de soins de ville	Evolution	hors actes s Covid (1)	pécifiques	différenti	evolutions		
en date de remboursement CVS-CJO à fin décembre 2023	Év	olution annue	elle	yc actes Covid			
	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA	
TOTAL SOINS DE VILLE	+3,0%	+0,7%	+5,3%	3,4 pt	1,8 pt	4,8 pt	
Soins de ville hors produits de santé	+2,5%	-0,1%	+4,7%	3,7 pt	2,1 pt	5,1 pt	
Honoraires des médecins et dentistes libérau	+2,9%	+0,9%	+4,5%	0,5 pt	0,4 pt	0,6 pt	
- Médecins généralistes (2)	-1,0%	-2,7%	+0,4%	1,3 pt	1,0 pt	1,5 pt	
- Médecins spécialistes (2)	+5,0%	+2,9%	+6,8%	0,3 pt	0,1 pt	0,4 pt	
- Dentistes	+2,0%	+0,1%	+3,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,3%	-1,9%	+4,2%	1,6 pt	1,0 pt	2,6 pt	
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+3,3%	+1,5%	+5,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
- Infirmiers (4)	-1,1%	-3,0%	+3,0%	2,1 pt	1,3 pt	3,9 pt	
Laboratoires (5)	+0,6%	-2,7%	+3,8%	26,3 pt	20,1 pt	31,9 pt	
Frais de transports	+4,8%	+1,9%	+8,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
Indemnités journalières (IJ) :	+4,0%	+4,1%	+4,0%	6,0 pt	2,0 pt	6,7 pt	
- IJ maladie (6)	+5,2%	+5,4%	+5,1%	9,3 pt	3,1 pt	10,3 pt	
- IJ ATMP	+2,1%	+2,0%	+2,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
Autres prestations dont centres de santé (2)	+7,4%	+2,1%	+12,8%	0,0 pt	0,0 pt	-0,1 pt	
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,0%	+1,8%	+6,4%	2,7 pt	1,4 pt	4,3 pt	
Médicaments :	+5,1%	+3,3%	+7,0%	3,6 pt	2,0 pt	5,5 pt	
- Médicaments délivrés en ville (7)	+6,0%	+4,1%	+8,1%	4,0 pt	2,1 pt	6,0 pt	
- Médicaments rétrocédés	-6,9%	-9,3%	-5,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
LPP	+0,6%	-2,4%	+4,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	

⁽¹⁾ actes exclus: consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)



⁽²⁾ actes exclus: consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19